

APPEL A CANDIDATURE – ORGANISATION D'UN CONCOURS

Dans le cadre de ses actions de communication concernant le végétal d'ornement, VAL'HOR organisation interprofessionnelle pour la valorisation des produits et des métiers de l'horticulture et du paysage, procède à une mise en concurrence d'agences de communication spécialisées dans la conception et l'organisation d'événements.

Annonceur :

VAL'HOR - 44 rue d'Alésia - 75682 Paris cedex 14

Objet du marché :

Conception et organisation de la sixième édition des Victoires du Paysage, concours visant à promouvoir, auprès des donneurs d'ordre privés et publics, la prise en compte effective du végétal dans les projets d'aménagement paysager. L'agence de communication retenue devra également assurer la logistique et la promotion de la manifestation.

Durée du marché :

Un an, renouvelable 2 fois.

Nombre de candidats pouvant être admis à présenter une offre :

Quatre

Date limite et lieu de réception des candidatures :

Lundi 4 septembre 2017 à 12 heures.

Les candidatures seront transmises sous enveloppe portant la mention « Consultation Victoires du Paysage 2018 », en recommandé avec accusé de réception ou déposées en main propre contre remise d'un accusé de réception chez VAL'HOR - 44 rue d'Alésia - 75682 Paris cedex 14, à l'attention de Monsieur le Délégué Général. (*attention : tenir compte d'une période de fermeture des locaux du 7 au 15 août 2017*)

Conditions de concurrence :

- L'ensemble des productions techniques devra être réalisé au sein de pays membres de l'Union Européenne.
- Les études et informations contenues dans le cahier des charges devront rester confidentielles et ne pas être utilisées par les agences pour d'autres clients en raison du caractère très institutionnel et structurel de ces données.
- Un contrat sera établi avec l'agence retenue pour la mise en place de cette opération.
- Cette consultation d'agences n'est pas rémunérée.

Justifications à produire par les candidats :

- Une lettre de candidature datée et signée acceptant les conditions de la concurrence mentionnées au paragraphe précédent.
- Une note de présentation du candidat indiquant notamment la description des structures de l'entreprise, son chiffre d'affaires et sa marge brute, ainsi que l'évolution de ses effectifs sur les 3 derniers exercices.
- La liste des principales références acquises au cours des 5 dernières années pour des opérations comparables en indiquant le montant et la durée des prestations.
- La présentation de l'équipe chargée de la réalisation éventuelle des prestations et du responsable d'opérations.

Critères de sélection des candidatures :

- Les candidatures seront évaluées en fonction des capacités professionnelles, techniques et financières, et en particulier en fonction :
- de la pertinence des références présentées,
 - de l'expérience dans le conseil stratégique pour la conception d'événements, et leur mise en œuvre opérationnelle,
 - du niveau d'expérience de l'équipe dédiée au sujet,
 - puis au stade de la présentation des projets : de la pertinence, de la qualité et du prix des prestations proposées.

Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :

Val'hor - 44 rue d'Alésia - 75682 Paris cedex 14

Tél. : 01 53 91 09 05 - Fax : 01 53 91 09 08

Mail : emmanuelle.bougault@valhor.fr (à partir du 16 août 2017)

Dossier de consultation :

Le cahier des charges sera remis aux candidats admis à présenter une offre.

Date de présentation :

La date prévisionnelle de présentation des offres par les agences admises à concourir est fixée au jeudi 5 octobre 2017 (date restant à confirmer)

Date de publication sur le site Internet de VAL'HOR (www.valhor.com) :

Le 24 juillet 2017.